



Conseil communal spécial Ville CPAS du 2 décembre 2019

Concerne : Synergie entre la Ville et le CPAS de Verviers

Chers membres du conseil, chers collègues,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour échanger, dans le cadre de ce premier Conseil Ville-CPAS de Verviers. Le CPAS remplit de nombreuses missions et il est important de « faire savoir » son « savoirfaire » pour reprendre les termes du Président du CPAS. L'action sociale est un levier important pour promouvoir et protéger la dignité humaine et ce qui doit permettre à chaque individu de pouvoir vivre en toute autonomie.

Ecolo estime que l'action sociale ne se limite pas à la question des synergies et qu'il est de la liberté de ce conseil de pouvoir évoquer d'autres points en lien avec l'action sociale de la Ville, des objectifs de la Déclaration de Politique Générale de la Ville de Verviers et de la Déclaration de Politique Sociale de notre CPAS. Ecolo voudrait savoir ce qui est réalisé pour lutter contre la précarité des étudiants par exemple, afin de soutenir les jeunes dans leur scolarité et leur intégration socio-professionnelle. Le taux de RIS étudiants (18-24 ans) pour deux années de référence 2008-2017/ total des jeunes est stable 28, 29% à Verviers, alors que dans les grandes villes wallonnes, il est en augmentation de 35 à 41% et qu'en Wallonie, il passe de 38 à 43%. Ces chiffres interpellent.

Nous remercions le travail des Services de la Ville et du CPAS pour le document présenté.

Ecolo regrette par contre :

- que cette réunion se limite au minimum légal, à savoir prendre connaissance d'un document de Synergie de 17 pages, qui reprend dans un tableau des éléments sur ces rapprochements,
- que ce Conseil spécial ne puisse faire l'objet de dépôt de questions orales ou de projet de motion,
- que ce Conseil spécial n'ait pas donné lieu à une réunion préparatoire pour discuter du contenu des documents présentés.

Pour une majorité qui se voulait être un modèle en matière de bonne gouvernance, nous estimons qu'il y a encore de nombreux efforts à réaliser.

Le document présenté est intéressant et nous permet de voir les rapprochements entre la Ville et le CPAS en matière de personnel, d'action sociale envers les plus précarisés, de logement, d'entretien des espaces verts, d'archivage... et des démarches pour le service SIPP et l'informatique.

Nous souhaiterions avoir des précisions sur les synergies abordées (ou non) dans ce document :

- 1. Votre majorité dit vouloir réaliser un audit énergétique des bâtiments du CPAS dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique ? Une synergie est-elle prévue pour optimiser les coûts avec des bâtiments de la Ville de Verviers ? Idem pour la réduction des papiers, des plastiques ou de la politique du recyclage ?
- 2. Pourquoi le Plan Stratégique Transversal n'a pas été réalisé selon la même approche et méthode puisqu'il traduit votre politique de majorité ?

- 3. Qu'advient-il de la présence du CPAS dans la Nouvelle Cité administrative ?
- 4. Comment se traduit notre motion de lutte contre la pauvreté dans l'action du CPAS, et notamment l'automatisation dans l'accès à des droits sociaux de première nécessité ?
- 5. Envisagez-vous d'organiser l'engagement de job étudiant de manière centralisée ?
- 6. Quelles synergies pour le respect du RGPD (Règlement Général de Protection des Données) ?
- 7. Quelles synergies en matière de formation du personnel?

Pour le groupe Ecolo Verviers, Hajib EL HAJJAJI, Chef de groupe